

Le CAESUG et L'Hexagone vous proposent :

A NE PAS RATER



Mercredi 24 Janvier 2024 à 20h (durée 1h)

À la croisée des arts visuels et du spectacle vivant, vivez une expérience temporelle avec ce spectacle qui propose une réflexion pleine d'humour sur nos choix et engagements ! Pendant que vous assisterez à ce spectacle à ne pas rater, vous allez rater, forcément, tout ce qui se passe ailleurs. Dommage !

Revenons à la base. Un spectacle, c'est d'abord ça : un certain nombre de personnes enfermées dans une salle pendant un certain temps. Voilà. Pendant une heure, vous allez donc être coincés ici, pour assister à ce spectacle. Et forcément, pendant que vous assisterez à ce spectacle, vous allez rater tout ce qui se passe ailleurs.

Bulletin d'inscription et dossier à retourner jusqu'au 11 décembre 2023

Attention l'inscription vaut acceptation des règles en vigueur imposées par les salles de spectacle.

Noms et prénoms de tous les participants :

.....

Nom et adresse de votre service :

Tél port :

Email (**obligatoire** pour confirmation) :

Employeur CNRS UGA G-INP autre

Nb de places CAESUG - adultes : x **11,90 €** =

Nb de places CAESUG – jeunes (- 26 ans) : x **3 €** =

Nb de places invités (dans la limite des places disponibles) : x **17 €** =

Pièces à fournir via [File Sender](#) à marie.besson@caesug.cnrs.fr

- Ce bulletin d'inscription dûment rempli
- Copie de la fiche de paie de l'un (ou des) ouvrant(s) droit (Retraités : fournir "l'Arrêté d'admission à la Retraite")
- Copie du livret de famille dans le cas d'inscription d'enfants ayants droit à charge et de conjoint.

Puis envoyer votre chèque à l'ordre du CAESUG (1 chèque séparé pour les personnes invitées). Chèques Vacances acceptés.

par courrier : **CAESUG UGA Service Courrier Central - DU SMH (courrier interne)**

ou **CAESUG c/o UGA - Service Courrier Central - CS 40700 - 38 058 GRENOBLE CEDEX 9 (courrier postal)**

Si vous n'avez pas accès à FileSender, envoyer votre dossier complet par courrier.

INFORMATIONS SORTIES SPECTACLES

Le CAESUG obtient un certain nombre de places auprès des salles. Si ce nombre s'avère insuffisant par rapport aux demandes de nos ouvrants droit, une sélection des demandes doit être opérée. **Dans ce cas, les personnes les plus prioritaires sont celles qui ont le moins assisté auparavant aux spectacles subventionnés par le CAESUG.** En cas d'égalité, la priorité est donnée aux dossiers reçus les premiers.